

L'Etat lance un fonds de 500 millions d'euros pour doper l'innovation agricole

L'argent ruisselle pour financer l'AgriTech. Après les 200 millions d'euros annoncés fin août dans la cadre de la "French AgriTech", le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie vient d'annoncer la création d'un "fonds entrepreneurs du vivant". Doté de 500 millions d'euros, il vise à soutenir les nouvelles installations en agriculture et l'innovation agricole et alimentaire.

Temps de lecture : minute

15 octobre 2021

Annoncé mardi par le président Emmanuel Macron, "France 2030" prévoit un plan d'investissement de 30 milliards d'euros pour développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir dans le pays. Le président souhaite notamment investir 2 milliards d'euros dans des innovations de "rupture" dans l'agriculture, en particulier dans la robotique, le numérique et la génétique, pour une "*alimentation saine, durable et traçable*".

La mission de ce fonds baptisé "entrepreneurs du vivant" sera de "*soutenir les nouveaux installés, les startups, les entreprises et coopératives agroalimentaires qui innovent et investissent pour cette troisième révolution agricole, face aux défis de la nutrition et du carbone*", a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien de Normandie dans une vidéo enregistrée à l'occasion du 20e anniversaire de l'Agence Bio. Ce dispositif interviendra en co-investissement "*pour accompagner la prise de risque et l'innovation agricole et alimentaire en France*", a précisé le ministre. "Le

développement de l'agriculture bio comme les entreprises des filières bio y auront toute leur place", a-t-il assuré au monde de la bio réuni au Parc floral de Vincennes.



À lire aussi

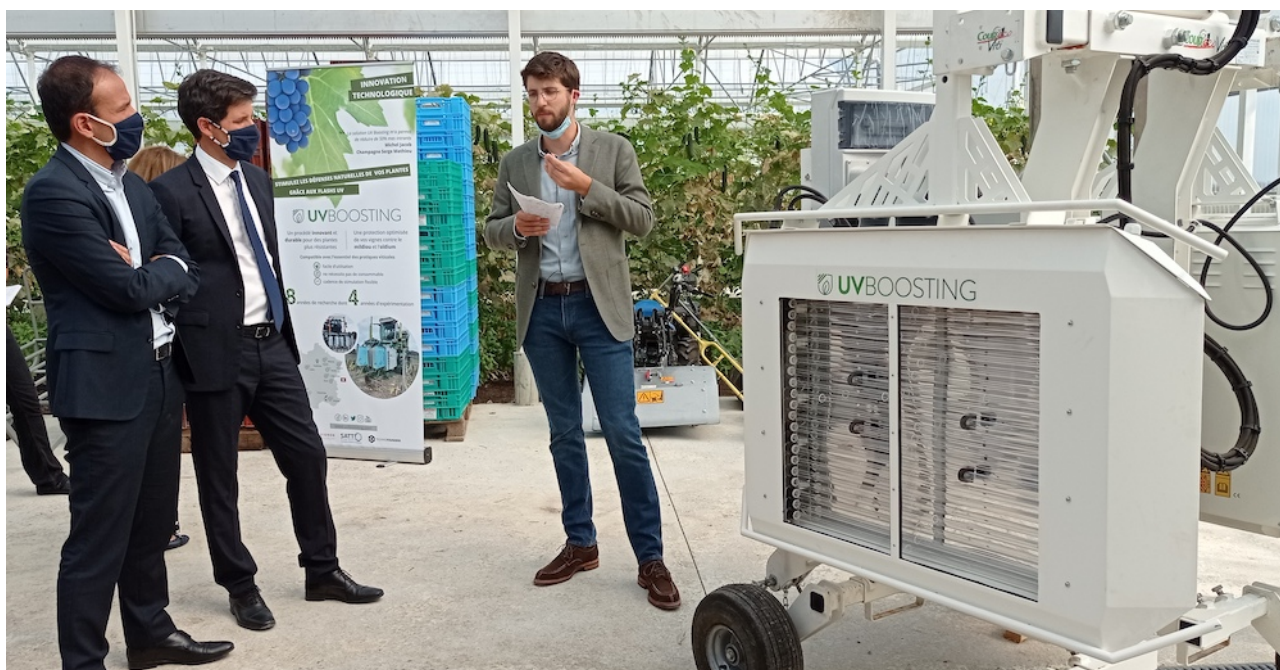
AgriTech : la France attire les investisseurs grâce aux insectes

Le bio, 2ème cible du gouvernement

L'Agence Bio a été créée en 2001 par le gouvernement français pour chiffrer et analyser le marché et informer le grand public sur les enjeux de l'agriculture bio. Ses moyens vont être renforcés dans le cadre du projet de loi de finance 2022 avec une hausse de 10,5% (275 000 euros) de sa dotation. Le ministre a annoncé qu'il allait allouer en plus une subvention "*complémentaire et exceptionnelle*" de 200 000 euros "*au service de la promotion*" du mode de production biologique "*pour répondre aux difficultés conjoncturelles, dès la fin du mois*".

En vingt ans, les surfaces cultivées en bio en France ont été multipliées

par sept. La France figure désormais en tête des pays européens en terme de superficie cultivée en bio. Le nombre d'exploitations en bio a été multiplié par six en deux décennies, plaçant la France en deuxième position derrière l'Italie. "L'objectif est désormais d'atteindre 18% de surface agricole utile consacrée à l'agriculture biologique en 2027", a dit le ministre.



À lire aussi
UV Boosting innove pour protéger les vignes sans produits chimiques

Article écrit par Maddyne avec AFP